

HESAM UNIVERSITÉ ET LES TERRITOIRES

Le programme 1 000 doctorants

Qu'est ce que 1 000 doctorants ? Géré par HESAM Université, le programme « 1000 doctorants » propose de mettre la recherche au service des territoires.

Pour que recherche et territoires se rencontrent durablement

Le besoin de recherche des territoires est parti d'un constat : nombreux sont les acteur.rice.s locaux, y compris en milieu rural, a rencontrer des problématiques territoriales, réalités quotidiennes, qui peuvent faire l'objet d'un sujet de recherche. Cette opportunité de recherche intéresse bien souvent de jeunes chercheur.euse.s, issus des sciences humaines et sociales, et pouvant bénéficier d'une convention de recherche particulière : une convention Cifre.

Le principe : 1 chercheur, 1 territoire, 3 années de recherche-action

« 1000 doctorants » s'appuie sur les **Conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre)**, permettant de subventionner la structure d'accueil à hauteur de 14 000 euros par an pendant 3 ans selon des conditions particulières. Ainsi, les jeunes chercheur.euse.s peuvent réaliser leurs thèses dans des collectivités territoriales, des établissements publics ou des associations, tout en étant financés et en bénéficiant d'un pied solidement ancré sur le terrain de recherche.

Une coopération université-territoire mutuellement bénéfique

Une thèse Cifre présente un avantage financier favorable puisque la structure d'accueil (collectivité, association...) est subventionnée pendant 3 ans pour embaucher un professionnel de haut niveau. La.le doctorant.e bénéficie ainsi d'un cadre méthodologique, d'une expertise utile, voire même qui outille, tant l'organisme que le territoire.

Dans la Communauté de communes du Clunisois (Saône-et-Loire), ce qui était pour la.le doctorant.e en sociologie une thèse sur le service public en milieu rural a été pour l'intercommunalité l'occasion de voir se mettre en place une Maison des services au public, un espace d'information et de service pour les habitants (allocations, logement, emploi, santé, énergie...).

Pour la.le jeune chercheur.euse, l'immersion est un terrain de recherche d'une part, une acculturation au monde et manières de faire des collectivités ou associations d'autre part. Pour sa poursuite de carrière, la.le futur.e docteur.e qui se forme à la recherche par l'expérience, s'ouvre un large éventail de possibilités, en collectivité comme en université.

Un programme exclusivement pour les acteurs publics et associations

Les structures d'accueil éligibles à une thèse Cifre sont :

- les collectivités territoriales (communes, départements, régions),
- les structures intercommunales (EPCI, syndicats mixtes...),
- les associations, les parcs naturels régionaux...

Les conditions d'éligibilité sont celles de la Cifre (lien vers les conditions d'octroi sur le site de l'ANRT), pour les structures d'accueil comme pour les futur.e.s doctorant.e.s.

Attention, les entreprises privées ne sont pas éligibles au programme 1000 doctorants pour les territoires. Vous êtes une entreprise à la recherche d'un.e doctorant.e ou un.e doctorant.e cherchant à faire sa thèse en entreprise ? Rendez-vous sur les plateformes de nos partenaires, [ici](#) et [là](#).

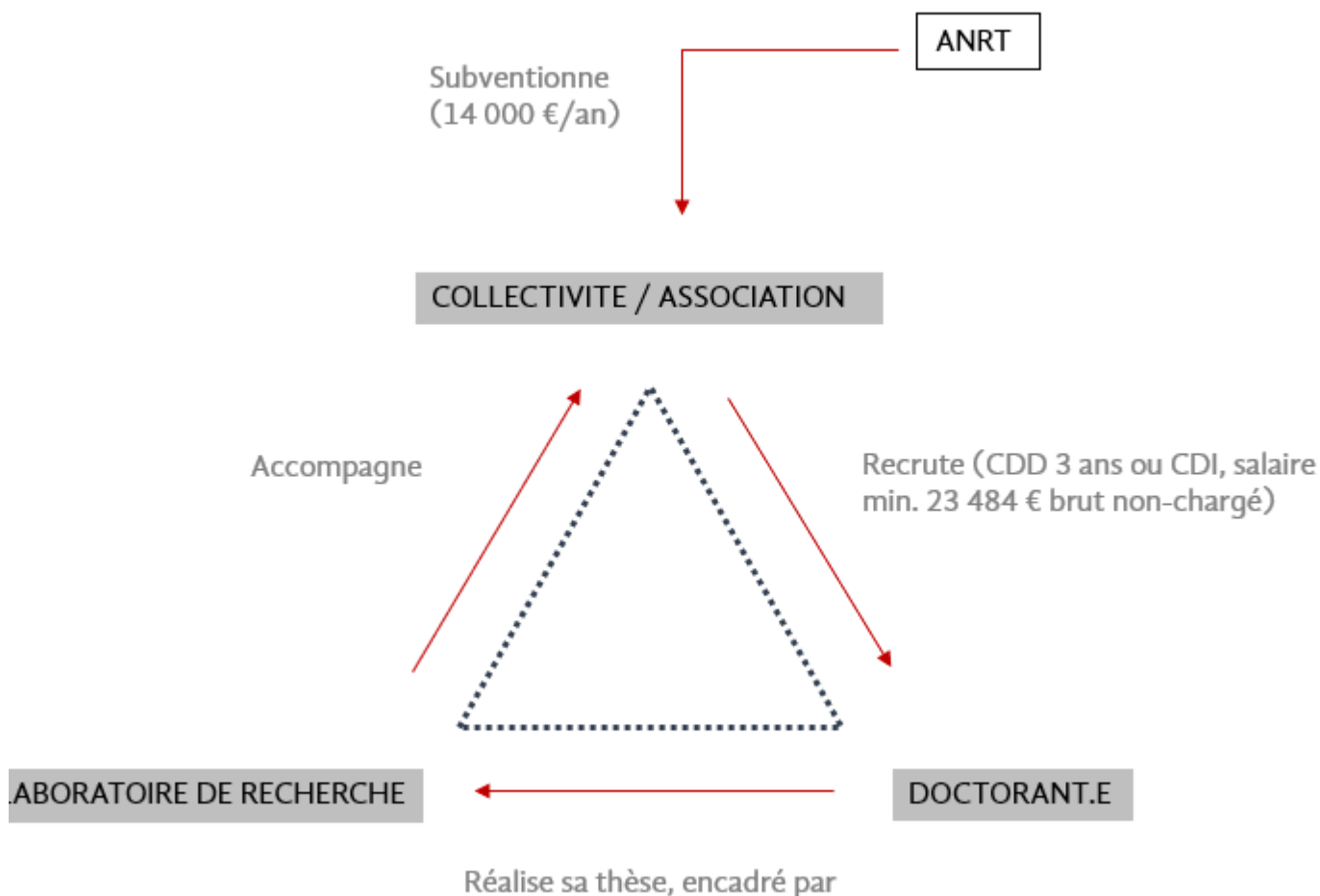
Des projets qui doivent démontrer leur valeur publique et sociétale

Aménagement du territoire, urbanisme, numérique, finances locales, valorisation du patrimoine naturel ou culturel, sciences politiques ou de gestion, droit, design.... Les projets doivent porter sur le champ de sciences humaines et sociales, au sens large. C'est la dimension publique et sociétale qui doit être démontrée.

Les objectifs du programme : informer les acteur.rice.s concerné.e.s et les mettre en relation

« 1000 doctorants » vise à informer les futur.e.s doctorant.e.s d'une part, les collectivités, établissements publics et associations d'autre part, de l'éligibilité de ces dernières à la Cifre. **Des séances d'information et de sensibilisation sont organisées régulièrement.**

Le programme vise également à faciliter les connexions entre les acteurs territoriaux et les chercheur.euse.s, et à mettre en relation le triangle d'acteurs nécessaire au dépôt d'une demande de subvention Cifre.



Une plateforme numérique est en cours de développement, elle facilitera la rencontre de ces acteurs. Il est néanmoins déjà possible de postuler en se rendant sur la page [Candidatures](#).

+ L'information sur le site d'HESAM Université

Pourquoi et comment transmettre votre projet de recherche à HESAM Université ?

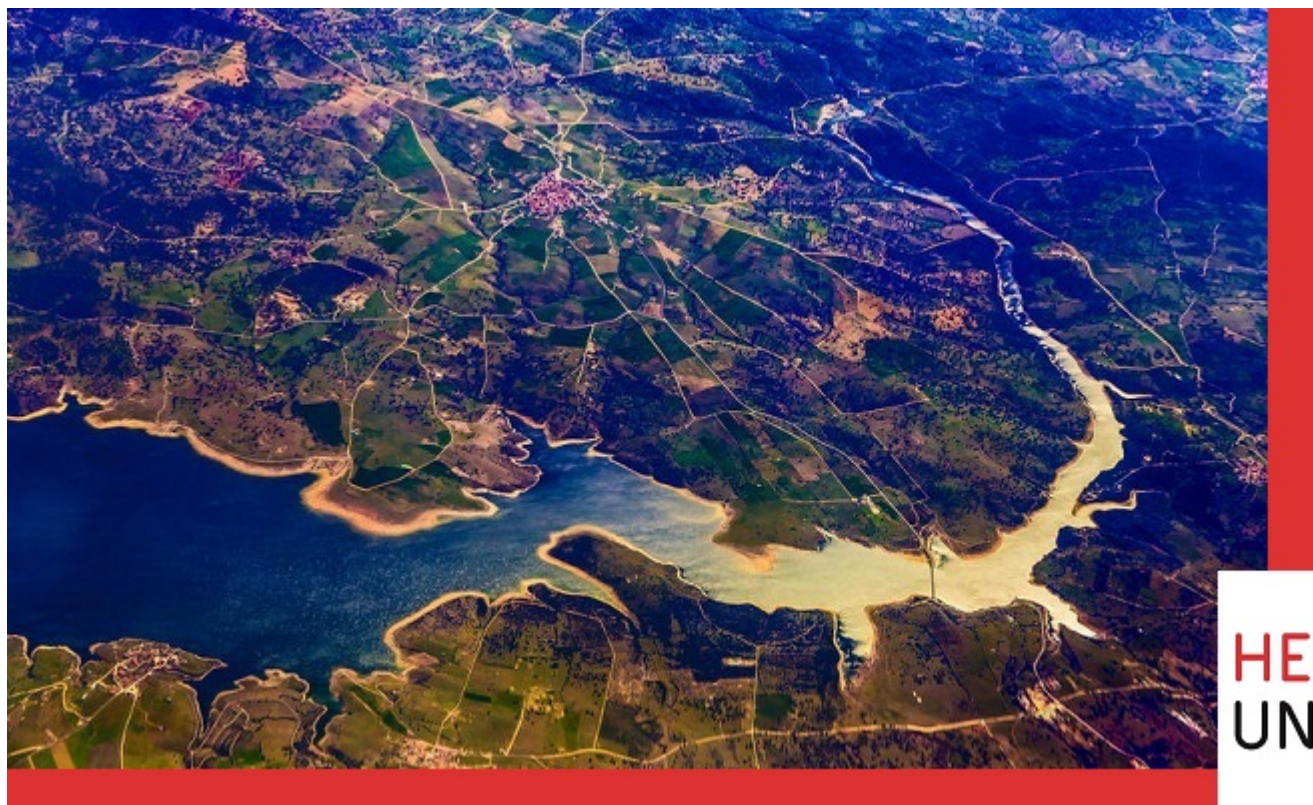
Que vous soyez une collectivité, une association, une futur.e doctorant.e ou un.e enseignant.e-chercheur.euse, la plateforme vous permettra de :

consulter et déposer un projet de recherche,
trouver une équipe de recherche pour vous accompagner... ou une collectivité pour vous accueillir si vous êtes futur.e doctorant.e.

Elle sera un moyen de vous mettre en relation avec les 2 autres acteur.rice.s du triangle Cifre (lien vers l'onglet d'explication du programme)

En attendant la plateforme 1000 doctorants en cours d'élaboration, nous vous invitons à nous contacter directement si vous représentez un acteur public ou sociétal ou de nous envoyer votre CV et pré-projet de recherche (lien vers template) à 1000docs@hesam.eu.

+ [L'information sur les candidatures sur le site d'HESAM Université](#)



31 décembre 2019

France entière

Contact

1000docs@hesam.eu



<http://crted.cnam.fr/laboratoire/le-programme-1-000-doctorants-1023297.kjsp?RH=crtedaccueil>